

Le jubilé de la Miséricorde dans le diocèse de Marseille

De Décembre à Mai venez vivre ce jubilé sur le Diocèse de Marseille

jeudi 5 novembre 2015, par [Sophie Aragon](#)

« Nous avons toujours besoin de contempler le mystère de la miséricorde. Elle est source de joie, de sérénité et de paix. Elle est la condition de notre salut. Miséricorde est le mot qui révèle le mystère de la Sainte Trinité. La miséricorde, c'est l'acte ultime et suprême par lequel Dieu vient à notre rencontre. La miséricorde, c'est la loi fondamentale qui habite le cœur de chacun lorsqu'il jette un regard sincère sur le frère qu'il rencontre sur le chemin de la vie. La miséricorde, c'est le chemin qui unit Dieu et l'homme, pour qu'il ouvre son cœur à l'espérance d'être aimé pour toujours malgré les limites de notre péché. »

Pape François

Qu'est-ce qu'un jubilé ?

C'est une tradition qui nous vient de la foi juive : « Tu compteras sept semaines d'années, sept fois sept ans, c'est-à-dire quarante-neuf ans. (...) Vous déclarerez sainte cette cinquantième année et proclamerez l'affranchissement de tous les habitants du pays. Ce sera pour vous un jubilé : chacun de vous rentrera dans son patrimoine... » (Lv. 25, 8.10).

En 1300, le pape Boniface VIII proclama la première année sainte, pour célébrer l'anniversaire de l'Incarnation du Seigneur : il invita tous les chrétiens à se rendre en pèlerinage à Rome pour prier sur la tombe des Apôtres Pierre et Paul et recevoir le pardon. Depuis, tous les 25 ans, l'Église célèbre une « année sainte », un « jubilé » pour le Seigneur. Mais le Pape peut aussi décider d'autres « années saintes » en dehors du rythme de ces 25 ans. C'est le cas cette année avec le Jubilé de la Miséricorde.

P.-S.

[Plus de renseignements sur le site du diocèse de Marseille : ici](#)